

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Actions Enfance – Famille – Parentalité

Service Action Familiale & Solidarités

Les activités Enfance-Famille-Parentalité relèvent du service action familiale et solidarités. Investi dans différentes dynamiques partenariales, ce service collabore au travers de ses missions à de nombreux projets communs et partagés à l'image des actions enfance-famille-parentalité.

Il mène en outre une veille sociale et familiale pouvant nourrir l'institution en terme de préconisations et prises de position auprès des pouvoirs publics ou de développement de services aux familles.

La particularité des actions enfance-famille est que ces dernières reposent sur la mobilisation de bénévoles. Deux chargées de mission contribuent au développement associatif en associant et impliquant des bénévoles en lien avec les activités dont elles ont la charge (qu'ils soient représentants familiaux, bénévoles lecteurs, parrains ou marraines ou bien simplement parents)

Ces dernières assurent ainsi la promotion, le développement et l'animation de 4 dispositifs :

- ✓ *Le programme Lire et Faire Lire,*
- ✓ *Le dispositif solidaire du parrainage de proximité pour enfants*
- ✓ *L'action parentalité avec comme thématique principale de travail depuis plusieurs années :
« Parentalité & numérique »*
- ✓ *La médiation Famille – Ecole*

Sommaire

1- Lire et Faire Lire	4
L'activité en 2023.....	4
Focus sur les lectures parent-enfant (et histoires partagées)	5
Les perspectives 2024	5
2- Le parrainage de proximité.....	6
L'activité en 2023.....	6
Focus sur l'animation de réseau.....	7
Les perspectives 2024.....	7
3- Parentalité & numérique.....	8
L'activité en 2023.....	8
Focus sur l'accompagnement d'un projet territorial.....	9
Les perspectives 2024.....	9
4- Médiation Famille-Ecole.....	10
L'activité en 2023.....	10
Focus sur les rencontres partenariales et la communication.....	11
Les perspectives 2024.....	11

Lire et Faire Lire



Le dispositif « **Lire et faire lire** » est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser ainsi leur approche de la littérature dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Cette action est co-portée avec la Fédération des Œuvres Laïques – Ligue de l'enseignement 49.

L'activité en 2023



26 nouveaux bénévoles ont rejoint cette année le réseau composé désormais de **127** bénévoles lecteurs répartis sur le département. Ces derniers interviennent chaque semaine sur des temps périscolaires ou extrascolaires dans **97** structures (majoritairement des écoles maternelles et primaires) dont **7** nouvelles (2 écoles primaires, 1 maternelle, 2 crèches, 2 structures sociales).

C'est donc environ **2 700** séances de lecture proposées à près de **13 500** enfants.



Ces partenariats ont fait l'objet de conventions avec **25** collectivités locales et **4** associations permettant ainsi de financer un accompagnement ainsi qu'un programme de formation pour nos bénévoles, axe important pour Lire et Faire Lire. **5** nouveaux projets ont par ailleurs été accompagnés.

Pour animer son réseau de bénévoles, la coordination a organisé sur cette période :

Ses incontournables : réunions de rentrée, modules d'initiation, « Lecture à voix haute théâtralisée », « gestion de groupe et psychologie de l'enfant », « Un genre un auteur » et réunions de bilan.

Des modules d'approfondissement : « La diversité dans la littérature jeunesse », « Des livres extraordinaires », « Il était une fois les contes », « Lire en structure sociale ».

Des événements ponctuels : Rando contées, prix de la poésie.

Des rencontres entre bénévoles : « café lit' thé » et autres goûters littéraires.



Dans cette mission, la coordination peut compter sur une petite équipe de bénévoles relais (6 au 31 décembre 2023) chargée de promouvoir le dispositif, animer les dynamiques locales, être en proximité des structures éducatives et des bénévoles ou bien encore porter des projets (lectures événementielles, alimentation du blog).

Quelques Chiffres :

127 bénévoles lecteurs dont **26** nouveaux

1 équipe de **6** bénévoles relais

97 structures (scolaire, petite enfance, sociale)

25 communes engagées

26 temps de rencontres et formations



Focus sur lectures parent-enfant (et histoires partagées) :

Projet porté par la coordination depuis quelques années, ce dernier a pu entrer dans sa phase expérimentale en 2023. Ainsi, une formation dédiée, financée par l'association nationale, a été proposée aux bénévoles intéressés début 2023. Elle a été l'occasion d'aborder les spécificités des structures d'accueil, du public accueilli et des modalités particulières d'intervention avec notamment l'intervention du Conseil Départemental sur le volet prévention et protection de l'enfance.

Des lectures ont pu être initiées dans plusieurs structures : lieu d'accueil parents-enfants, foyer d'urgence pour femmes avec enfants, centre d'hébergement et de réinsertion sociale accueillant des familles, service d'accompagnement éducatif en milieu ouvert.

Une rencontre a également eu lieu avec la direction Enfance – Famille du Conseil Départemental pour favoriser le développement de Lire et Faire Lire auprès des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Un bilan partagé positif : S'il n'est pas toujours simple de capter les parents, nos bénévoles restent bien accueillis et plébiscités par les enfants. Avec nos partenaires, nous sommes convaincus que multiplier ces propositions permettra de toucher et sensibiliser les familles à l'importance de ces temps partagés autour du livre.

Dans le cadre de ce projet, en 2023 c'est :

- **24** séances de lecture proposées avec 5 structures différentes
- **16** bénévoles engagés

Les perspectives 2024

L'année 2023 se termine sur des signes positifs de reprise d'activité. Le renouvellement important de nos bénévoles nous conduit à **être en proximité** de ces derniers, les accompagner dans leurs premiers pas et leur proposer une vie de réseau riche afin qu'ils puissent échanger, partager et vivre collectivement cet engagement en faveur de l'enfance.

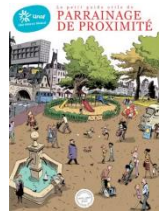
L'animation de réseau reste notre priorité en 2024 afin de fidéliser nos bénévoles, accueillir des nouveaux lecteurs et contribuer au développement de l'action. Pour cela, nous renouvellerons nos calendriers de formation en réponse aux besoins de ces derniers et toujours au plus près de ceux-ci (poursuite de la délocalisation de nos formations) avec l'envie de garder le lien avec le plus grand nombre via le blog et d'autres projets annexes.



Nous poursuivrons également **le développement du dispositif** vers de nouvelles structures (protection de l'enfance, secteurs et territoires ruraux, accueil de loisirs, etc.).

Parrainage de proximité

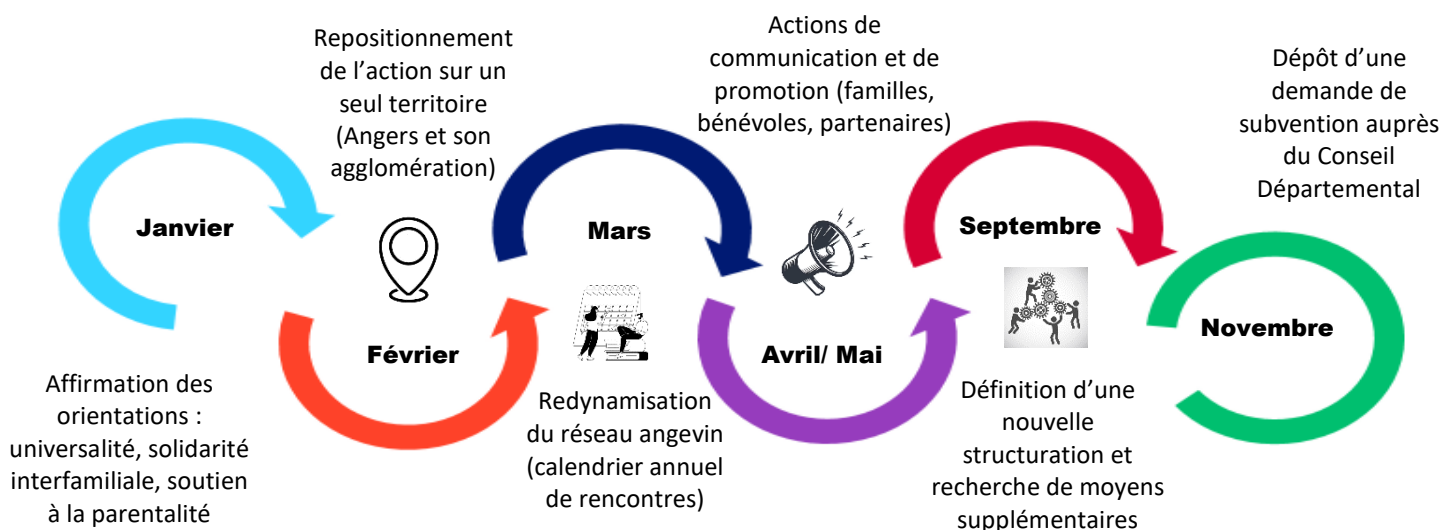
« Le parrainage de proximité offre à un enfant la possibilité de nouer ou construire une relation affective durable avec un adulte autre que ses parents. Il permet aux familles d'élargir leur réseau relationnel, de rompre leur isolement. Pour l'enfant, c'est un nouveau lien social, pour les parents, un soutien et pour le parrain, c'est la possibilité de concrétiser un engagement de solidarité. » - Le petit guide utile du parrainage de proximité (Unaf)



Le **parrainage de proximité**, porté par l'Udaf 49, s'inscrit particulièrement dans une démarche de soutien à la parentalité pouvant se définir comme une relation de confiance qui se tisse dans le temps entre des parents et un parrain ou une marraine destinée à élargir l'entourage d'un enfant et l'aider à grandir. Cette action se veut aussi être un réseau de solidarité où parents, enfants et parrains se réunissent plusieurs fois dans l'année.

Cette solidarité mise en place fin 2009 en Maine-et-Loire a été initiée par le Secours Catholique puis co-portée avec l'Udaf 49, 1ers acteurs historiques du parrainage en Maine-et-Loire. Depuis 2022, le Secours Catholique a souhaité se désengager progressivement du volet opérationnel mais reste mobilisé pour promouvoir celle-ci.

L'activité en 2023



2023 a été marqué par **un ajustement** et **une redéfinition du projet**. Tout en maintenant une activité ciblée, une réflexion s'est engagée pour poser les fondations essentielles à la poursuite et au développement de l'action ainsi qu'en définir les moyens nécessaires.

Quelques chiffres :

- 70 parrainages accompagnés dont 3 toujours actifs
- 1 réseau de 8 enfants et 16 bénévoles
- 5 temps collectifs avec 70 participations
- 3 réunions d'informations collectives
- 25 personnes rencontrées individuellement
- 7 projets de parrainage (5 bénévoles – 2 enfants)



Focus sur l'animation de réseau :

La particularité de notre action de solidarité est d'y associer la constitution d'un réseau d'entraide entre familles. Différentes occasions de rencontres et d'échanges sont proposées sous forme de sorties à l'extérieur, de soirées avec repas partagés, de réflexions thématiques ou autres. Ces rencontres permettent la convivialité, le partage et l'échange autour du vécu des parrains, des parents et des enfants. Celles-ci sont également des étapes clés dans les projets de parrainage; elles permettent de créer du lien entre les familles et d'avancer dans son projet.

Il s'agit ici de :

- Permettre la rencontre entre des familles d'origines diverses et la pair-aidance
- Partager un temps de jeux/ une activité entre parents et enfants
- Découvrir le parrainage/ échanger
- Faciliter la rencontre et tisser des liens entre les enfants et les bénévoles dans le cadre du projet parrainage
- Permettre à l'équipe de faire le point sur la relation créée, d'ajuster par des temps de discussion informels.

Notons quelques initiatives lancées cette année : ouverture des rencontres à de nouvelles familles, proposition d'un café parrain/ marraine, impulsion de temps d'échanges réguliers.

Dans le cadre de ce projet, en 2023 c'est :

- **5** temps collectifs avec 1 sortie, 1 café parrain/ marraine, 1 pique-nique, 1 matinée jeux et 1 soirée
- **4** bénévoles mobilisés pour animer et organiser ces différents temps

Les perspectives 2024



Le renfort de moyens salariés sollicités fin 2023 devra permettre à notre action de parrainage un changement d'échelle. L'accent sera porté sur le **renforcement de l'accompagnement** des projets et des parrainages, le perfectionnement de nos outils, la **communication**, la **sensibilisation** et la **mobilisation** de partenaires et bénévoles.

Au regard de notre vocation départementale, nous nous attacherons à développer et promouvoir le parrainage sur l'ensemble du département ainsi qu'impulser la création de réseaux de solidarité sur différents territoires.

Une **attention particulière** sera portée aux **familles fragilisées** soit par leur situation de **monoparentalité** soit par les **besoins particuliers** de leur enfant (situation de handicap) ou rencontrant des difficultés et notamment celles accompagnées dans le cadre d'une mesure éducative.

Différentes actions ont été identifiées pour aller vers ces publics :

- Sensibiliser et promouvoir le parrainage de proximité comme **levier de soutien à la parentalité** et offre de **répit parental et familial** auprès du grand public et des professionnels de la protection de l'enfance, du soutien à la parentalité ;
- Se rapprocher des groupes de parents solos du département pour se faire connaître et adapter notre communication et notre offre ;
- S'inscrire dans les actions proposées par la plateforme d'accompagnement et de répit de l'Udaf 49 pour les parents d'enfants en situation de handicap.

Parentalité & numérique

L'accompagnement à la **parentalité** est un des sujets de réflexion majeurs des Udaf. L'usage du **numérique**, la connaissance des réseaux sociaux, les dangers du web sont des préoccupations récurrentes citées par les familles. Etre parents à l'heure du numérique, c'est prendre la mesure et accepter de s'intéresser au fonctionnement de cet espace, apprendre à le connaître, s'intéresser à ce que font les enfants et en fixer des prérequis pour leur permettre d'en faire un usage responsable, respectueux d'eux-mêmes et des autres et leur garantir un minimum de protection.

Cette thématique a été retenue comme prioritaire depuis 2017 par une commission interne à l'Udaf 49 regroupant des représentants des associations familiales.

Les travaux menés par la commission depuis quelques années ont été confortés par les résultats de l'enquête « Parents, enfants & numérique » publiée en 2021 par l'Unaf, en partenariat avec l'Observatoire de la Parentalité et de l'Education Numérique (OPEN). Ceux-ci démontraient un réel besoin de soutien de la part des parents qui se sentent dépassés et notamment par le biais d'échanges entre pairs.

L'activité en 2023

2023 a pu voir la mise en œuvre de la première étape opérationnelle du projet via le **lancement de l'expérimentation des Ateliers « F@milles connectées »**. L'Udaf 49 a souhaité répondre aux besoins formulés par les parents en leur proposant un format d'ateliers d'échanges mobilisable rapidement.

LES ATELIERS
F@MILLES
CONNECTÉES

Leur objectif : Proposer un espace de partage d'expérience, de réflexion, de recherche de solutions, accompagnés par un intervenant professionnel de la parentalité et/ou du numérique.

L'Udaf met également à disposition des ressources locales et nationales permettant d'outiller les familles sur cette thématique.

L'Udaf 49 a par ailleurs suivi et promu la **mise en place**, à l'échelle nationale, **du Label « Parents, parlons numérique »**, s'appliquant à toutes nos actions menées autour de la parentalité et du numérique.



Le label « P@rents, parlons Numérique » s'inscrit dans le plan d'action interministériel « Pour un usage raisonné des écrans par les enfants et les jeunes » publié en février 2022. Le pilotage du développement de ce Label dans les territoires a été confié à l'Unaf, dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs Etat-Unaf 2022-2026 en lien avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale et un comité d'experts.

Cette labellisation a pour objectifs de renforcer la cohérence des actions, fédérer les acteurs, mobiliser d'autres partenaires, développer de nouveaux projets.

Quelques chiffres :

4 ateliers réalisés entre janvier et mai 2023

4 thématiques différentes abordées en ateliers

39 parents participant à ces ateliers

3 projets territoriaux accompagnés par l'Udaf 49



Focus sur l'accompagnement d'un projet territorial :

Forte de son expertise et de ses ressources sur cette thématique, l'Udaf 49 développe plusieurs offres d'interventions, dont l'accompagnement à la mise en place d'actions à destination des familles.

Ainsi, les porteurs de projet (structure, collectif, groupe de parents, etc.) souhaitant proposer une action au sujet des écrans et du numérique peuvent nous solliciter. Nous proposons de les accompagner dans l'identification de leurs besoins, la définition claire de leur projet, la construction et la réalisation de celui-ci.

Exemple d'un projet 2023 : Projet numérique sur plusieurs mois à Gennes Val de Loire « Les écrans : pourquoi ? comment ? »

- Sollicitation d'Anjou Numérique pour accompagner ensemble les porteurs de projet locaux dans la construction de leurs actions
- Partage de l'expérience pour toucher au mieux les familles
- Orientation vers les demandes de financements à réaliser
- Relai de communication du programme proposé dans nos réseaux
- Proposition de mise en place d'ateliers « F@milles connectées » ou ateliers « cafés des parents » animés dans les écoles de la commune

Dans le cadre de ce projet, en 2023 c'est :

- **20** partenaires en collaboration pour construire ce projet
- **6** réunions de préparation de ce projet
- **3** actions collectives à destination des parents déjà proposées

Les perspectives 2024

Une nouvelle subvention REAAP (Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) a été obtenue, permettant de **poursuivre l'expérimentation des ateliers « F@milles connectées »** en 2024. Une attention particulière sera apportée à l'intervention sur des territoires moins pourvus en services aux familles et dans les écoles. Les actions en partenariat avec les associations adhérentes de l'Udaf sont également une de nos priorités.

Le réseau Unaf-Udaf est un acteur reconnu et participe à différents travaux sur ces questions de la parentalité et du numérique. Un de nos objectifs est de permettre aux parents d'identifier différents sites, supports, lieux ou personnes ressources, notamment locales afin de répondre au mieux à leurs besoins. L'Udaf 49 poursuivra, notamment dans le cadre du label « P@rents, parlons numérique », la **diffusion et la mise à disposition des ressources locales et nationales, des messages clés et accompagnera des actions** des partenaires locaux à destination des familles et des professionnels.

En 2022, l'UDAF 49 a rejoint le réseau départemental autour de l'accompagnement aux usages du numérique **« MedNum49 »**, associant de nombreux partenaires impliqués sur cette mission. Dans la continuité, en 2023, un groupe de travail spécifique s'est constitué avec divers acteurs de la parentalité et du numérique (Anjou Numérique, CD 49, CAF, Cyb@njou, Udaf 49). Celui-ci poursuivra en 2024 sa mission de **recenser l'ensemble des actions et ressources existantes sur le département** afin d'améliorer la visibilité et l'accompagnement des familles.

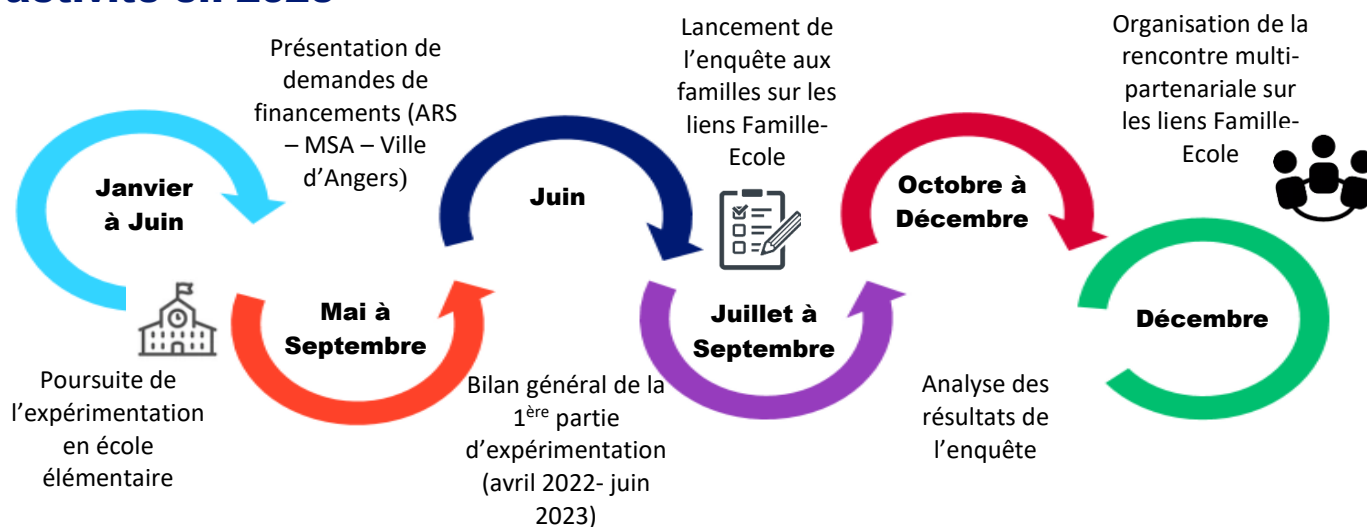
Médiation Famille-Ecole

La **médiation Famille-Ecole**, expérimentée depuis avril 2022, a pour objectif d'aider à créer ou recréer du lien, accompagner, orienter, construire des projets et faciliter la communication entre parents et équipes éducatives pour prévenir ou résoudre des situations de conflits liées à la scolarité.



Le réseau Unaf-Udaf est engagé sur la thématique des relations entre les familles et l'école depuis une dizaine d'années. A l'échelle départementale, l'Udaf 49 s'est inscrite dans la dynamique issue du Schéma départemental des services aux familles qui a créé un groupe de travail « Ecoles & Familles » porté et co-animé par le Réseau Parentalité 49 et l'Education Nationale.

L'activité en 2023



2023 a été marqué par une **évolution du projet de médiation Famille-Ecole**

La médiation Famille-Ecole offre un espace d'écoute aux familles et aux professionnels intervenant dans le champ scolaire à travers diverses actions de médiation :

- En prévention : organisation et/ou animation d'espaces types cafés des parents/enseignants, ateliers d'échanges thématiques réguliers, ateliers partagés parents/enfants/professionnels.
- En accompagnement :
 - Un 1^{er} niveau d'écoute, de clarification de la situation de tension et d'orientation via une permanence téléphonique
 - Un espace de communication et de résolution des situations de conflit permettant l'expression de chacun, l'écoute et la recherche de solutions (appelé processus de médiation).

Quelques Chiffres :

53 partenaires rencontrés issus de différents secteurs

Participation régulière à 5 groupes de travail sur les liens entre les familles et l'Ecole

Animation de 3 actions collectives

19 appels sur la permanence téléphonique

Dans le cadre de ses missions de représentation et de porte-parole des familles, l'Udaf 49 a souhaité mener une **enquête sur les liens Famille-Ecole** auprès de ces dernières ayant un enfant au moins scolarisé dans le département du Maine-et-Loire. Ainsi, ces résultats ont permis d'alimenter le projet au regard :

- Des **373** réponses obtenues
- Des besoins d'écoute, d'information, d'orientation exprimés
- Des besoins de soutien d'un tiers extérieur et neutre pour faciliter les relations Famille-Ecole évoqués

Pour en savoir plus : résultats de l'enquête sur le site de l'[Udaf 49](#)

Focus sur les rencontres partenariales et la communication :

Dans le cadre de l'expérimentation de ce projet, une phase de communication et de développement du réseau partenarial a été lancée. Elle a été l'occasion de présenter plus en détail les objectifs, les spécificités de cette action, le public concerné et les modalités d'intervention.

Il s'agissait également d'affiner notre connaissance des acteurs de terrain et nos complémentarités, recueillir et tenter de lever les freins, expérimenter différentes formes d'actions et nourrir notre projet pour le faire évoluer grâce aux retours et besoins exprimés.

Dans le cadre de ce projet, en 2023 c'est :

- **29** structures différentes rencontrées à l'échelle départementale et sur les secteurs de Cholet, Saumur, Angers
- **12** sollicitations issues de ces rencontres
- **3** actions collectives co-construites et proposées à destination d'élèves, de familles

Les perspectives 2024

Les différents échanges avec des partenaires privilégiés nous amènent à organiser une **rencontre partenariale avec les institutions** pouvant trouver un intérêt à contribuer au développement de la médiation Famille-Ecole, telles que l'Education Nationale, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, la CAF 49, la MSA 49, l'ARS, la Ville d'Angers, le Conseil Départemental 49, la Région Pays de la Loire et la Maison de l'Autonomie. L'objectif de cette rencontre sera de repréciser l'historique de ce projet, présenter la première phase d'expérimentation, redéfinir le format actuel de ce projet, partager une première analyse des résultats de l'enquête 2023 et enfin échanger avec les institutions sur les enjeux respectifs.

Les démarches de communication et de présentation de ce nouveau projet de médiation Famille-Ecole ont amené des porteurs de projets à solliciter le service afin d'être accompagnés et co-construire des **actions collectives favorisant la création de lien et l'interconnaissance** entre les familles et des professionnels d'établissements scolaires. Pour 2024, 3 actions collectives sur des thèmes et des formes variés dans différents secteurs géographiques sont déjà programmées (café des parents sur le numérique ; ciné-débat sur les TDAH ; échanges sur les relations entre ados).

L'Udaf 49 **poursuivra sa permanence téléphonique** ouverte aux sollicitations des familles et des professionnels en cas de situations individuelles problématiques. Les appelants pourront ainsi recevoir une première écoute, clarifier leur situation, être informés et/ou orientés. Un rendez-vous d'information pourra également être proposé afin de recevoir l'ensemble des informations concernant le cadre et les conditions d'ouverture d'un **processus de médiation Famille-Ecole**. Si l'ensemble des personnes concernées par la situation ont reçu cette information et transmis leur accord pour engager un processus, celui-ci pourra alors s'enclencher.

Ce projet étant **transversal au service Action Familiale et Solidarités**, nous poursuivrons les liens avec :

- La PlateForme d'accompagnement et de Répit des Aidants de personnes en situation de Handicap (PFRA-H) afin d'aider les parents en recherche de répit et de solutions concernant la scolarité de leur enfant,
- Le projet de médiation parents-ados dont la scolarité peut être au cœur des sujets de discorde,
- Le soutien à la parentalité autour du numérique dans la mesure où l'école peut être l'espace de réflexions sur ce sujet impactant tant la famille que l'école.



Les actions enfance-famille-parentalité sont soutenues financièrement par :

Lire et faire lire :

- ✓ *Les collectivités territoriales et structures qui conventionnent avec la coordination FOL/Udaf*
- ✓ *DREETS Pays de la Loire au travers du fonds de développement de la vie associative (FDVA)*
- ✓ *Association nationale Lire et faire lire (plan de développement)*
- ✓ *Fonds propres Udaf et FOL*

Parrainage de proximité pour enfants :

- ✓ *Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP)*
- ✓ *Fonds propres Udaf*

Parentalité & numérique :

- ✓ *Fonds propres Udaf*
- ✓ *Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP)*

Médiation Famille-Ecole :

- ✓ *Ville d'Angers*
- ✓ *Fonds propres Udaf*

